

**COMPTE- RENDU DE LA REUNION DES ACTEURS EUROPEENS SUR LE
DROIT AU LOGEMENT ET A LA VILLE DANS LE CADRE DE LA
PLATEFORME GLOBALE POUR LE DROIT À LA VILLE**

Le 9 décembre 2015, à Paris

Cette rencontre, organisée à l'initiative de Habitat International Coalition au nom de la Plateforme Globale pour le Droit à la ville s'est tenue au siège de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, de 10h à 13h. Il s'agissait de profiter de la mobilisation de différents acteurs sur la question du droit à la ville et de la justice climatique, à l'occasion de la COP21 pour présenter la démarche de la [Plateforme Globale pour le droit à la ville](#) et pour rallier les acteurs européens à cette plateforme en proposant une stratégie et un calendrier commun d'action.

Une grande partie de la réunion a porté sur la présentation des différentes organisations présentes, sur la façon dont ils envisagent le droit à la ville, leurs perspectives de mobilisation et de leur intérêt à participer à la Plateforme. Les échanges ont aussi porté sur l'opportunité d'une mobilisation autour d'Habitat III et sur les pistes d'actions communes, notamment en convergence avec la Coalition Européenne pour le Droit au Logement et à la ville.

Participants : voir liste jointe.

Lorena Zarate présente la plateforme internationale pour le droit à la ville, ses participants, ses axes de travail (voir brochure en annexe).

4 thèmes principaux se dégagent :

- droits humains
- participation
- planification urbaine, fonction sociale de la terre
- dimension socio-économique

C'est un réseau multi-acteurs et multi-réseaux, avec des dynamiques régionales parallèles sur les différents continents. Il s'agit d'articuler les plaidoyers à différentes échelles et d'être créatif sur les moyens de mobilisation et de communication.

Habitat III n'est pas prioritaire pour toutes les organisations mobilisées sur le droit à la ville.

1. Tour de table : enjeux et regards sur le droit à la ville

Charlotte Mathivet - Centre Sud. Active dans des groupes citoyens luttant contre la gentrification urbaine à Belleville. Membre de HIC. Travaille au sein du Centre Sud, chercheurs engagés sur l'urbain.

Pierre Arnold - Urbamonde France. Vient de publier un livre sur l'habitat participatif et en mouvement en Amérique Latine.

Bea Varnai - Urbamonde France et Suisse. Rencontre sur l'habitat participatif prévue à Bruxelles en avril.

Irene Escorihuela Blasco - Directrice de l'Observatoire DESC de Barcelone. Travaillent en étroite collaboration avec la mairie de Barcelone et le mouvement PAH. Appui de certaines universités. Certaines lois protègent les citoyens contre l'endettement et permettent la réquisition des locaux vides grâce à la mobilisation des mouvements et la collaboration avec la municipalité.

Pascale Thys - Habitat et Participation. Travaille sur la mappemonde de l'habitat qui documente les questions d'habitat par pays en citant les organisations impliquées et les grandes lignes du débat. Membre de HIC, de la Coalition européenne pour le droit à la ville, de l'Alliance Internationale des Habitants.

Ghislaine Hermanuz - Huairou. Organisation travaillant sur les droits des femmes depuis 20 ans. Mobilisés contre la gentrification d'Harlem. Implication de la Columbia et de City college pour travailler sur ces questions. Intéressée à développer la planification participative dans les écoles d'architecture.

Annie Pourre, Droit au Logement, NO VOX. Travaille sur l'accompagnement des mal-logés et des expulsés (campements, réquisitions) et la mise en œuvre du droit au logement opposable.

Depuis 2 ans, le DAL et NO VOX participent à la Coalition européenne sur le droit au logement et à la ville. Cette plateforme s'est constituée en 2013 dans le cadre des mobilisations contre le MIPIM (Salon des promoteurs immobiliers) à Cannes pour dénoncer la marchandisation et la financiarisation du logement et de la ville. Elle a vocation à réunir des acteurs assez différents sur les thématiques du logement et de la ville. Une rencontre s'est tenue depuis à POSNAN, pour s'ouvrir à l'Europe orientale, et établir des convergences avec des mouvements d'Europe de l'est et de Turquie. La question du droit à la ville reste assez confuse au sein du mouvement qui part plutôt des pratiques de lutte de terrain. La coalition a décidé de ne pas faire du droit à la ville et d'Habitat III sa priorité. Sa priorité, ce sont les habitants. Un gros travail est fait sur les expulsions et les travailleurs du secteur informel. Annie rappelle que toutes les semaines ont lieu des émeutes à cause des expulsions.

Annie convient que le droit à la ville sous-tend des questions extrêmement importantes sur la planification, l'articulation rural-urbain. Elle alerte sur le

fait qu'il faut être vigilant et ne pas créer de ruptures avec certains mouvements sur la question foncière.

Annie invite à s'intéresser au travail qui est fait pour réunir les mouvements de base, notamment de travailleurs du secteur informel par le Vatican.

Elle mentionne aussi le travail de l'AITEC (Association Internationale des Techniciens Experts et Chercheurs) qui coordonne une étude sur les mesures anti-squat ou le développement des baux précaires notamment en s'appuyant sur le réseau d'envoi de volontaires auprès des mouvements de lutte, Echanges et Partenariats.

Nathan Mc Donell travaille avec Dimitri Rossoupoulos, à Montreal, sur l'organisation collective du quartier d'habitat coopératif Melting Park (plus grand quartier d'Habitat coopératif en Amérique du Nord). Pour lui, le droit à la ville suppose un rassemblement des luttes dans la ville.

Dimitri Rossoupoulos, Co-fondateur du Centre d'Ecologie Urbaine de Montréal et président d'IPAM (Institut des Politiques Publiques Alternatives de Montreal) rappelle son parcours dans les années 60, au moment de l'émergence de la « Nouvelle Gauche ». L'organisation communautaire a permis de construire le quartier de Melting Park, sur la base du logement social et de l'écologie urbaine. Il est un grand défenseur de l'écologie sociale, au sens où une ville qui ne serait pas pleinement sociale et démocratique ne serait pas écologique. Aujourd'hui les défis actuels de la ville amènent à reposer la question de la citoyenneté. C'est ainsi que Montréal a établi en 2006 la Charte des Droits et responsabilités, adoptée à l'initiative des organisations sociales et inspiré par la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la ville. Dimitri insiste sur le besoin d'articuler les luttes au niveau mondial.

Benoît Filippi est économiste du logement et membre d'une association de locataires. Il travaille sur l'articulation du droit au logement et à la ville. Benoit questionne la capacité du capitalisme à survivre au-delà du fait urbain alors qu'il repose en grande partie sur la captation des ressources des classes moyennes des villes. Il se réfère à l'important travail de la Fondation Abbé Pierre, qui pourrait aussi rallier ce mouvement. La FAP a élaboré un contrat social du logement et invite à réformer de façon radicale la taxation immobilière. Pour Benoît, les luttes doivent permettre d'affirmer des droits et ensuite se pose la question de leur constitutionnalisation et de leur exigibilité. En cela, il est assez sceptique sur les chartes locales de droits humains. Par exemple, en France, la reconnaissance du droit au logement opposable était une proposition initiale des mouvements sociaux qui a été dévoyée par le gouvernement et qui ne résout pas la question du droit au logement car elle s'inscrit dans une pénurie de logement. Pour Benoît, il est nécessaire de travailler à des propositions qui permettent de déconstruire la financiarisation de la ville, comme la création d'une taxe de solidarité urbaine qui reposerait sur l'écart des valeurs immobilières ou

encore de lutter contre la privatisation du foncier, permettant ainsi de maîtriser le foncier (captation des plus-values...)

Annie Pourre réagit à ces propositions. La municipalisation des biens publics et du foncier, c'est bien, mais le problème, pense-t-elle, c'est que les municipalités changent tous les cinq ans. De plus, dans le contexte contraint financièrement, on sait qu'un pauvre coûte cher à une municipalité et que celles-ci sont de moins en moins nombreuses à s'engager pour accueillir des pauvres. Les discours sur la mixité sociale servent d'ailleurs à les reléguer en créant de nouvelles ségrégations.

Antonio Aniesa, de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Collaborateur du Patrick Braouezec (Président), rappelle que les collectivités locales sont diverses. Aujourd'hui le rapport de force en faveur des villes progressistes est minoritaire et d'ailleurs les villes progressistes portent elles-mêmes des contradictions (Zaragoza, ville remportée par Podemos, par exemple a supprimé le 2^{ème} repas à la cantine créant des discriminations contre les enfants musulmans). La ville se construit dans des rapports de tension. Le droit à la ville est pour l'instant le seul paradigme qu'on ait trouvé pour contrer la ville compétitive et ses ravages. La difficulté des pouvoirs locaux aussi, c'est d'être pris dans les pressions de la gestion quotidienne qui fait parfois perdre le sens politique. Pour Plaine Commune en tant que Co-Président de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU, il est important de porter la question du droit à la ville au sein d'Habitat III et notamment sa reconnaissance au plan universel. Au sein du mouvement municipaliste, le droit à la ville a progressé ces dernières années, alors que là encore le rapport de force idéologique n'est pas toujours favorable. Antonio conclue en insistant sur la nécessité de travailler la question des finances locales. En effet, les Etats sont en train de vider les caisses des collectivités.

Je ne me souviens plus de son nom, du FIAN (sigle) une organisation qui travaille sur le droit à l'alimentation et la question foncière en luttant contre l'accaparement des terres. Le FIAN a produit des directives sur la gouvernance foncière, en lien avec la FAO, le PAM et le FIDA, à partir d'un dialogue avec la société civile. Il dénonce le discours de façade des droits de l'homme et exprime l'importance d'articuler la question foncière sur les terrains urbains, péri-urbains et ruraux.

Julien Woessner de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, réflexion de la FPH sur les changements systémiques. Importance du rapport urbain- rural et parallèle dans l'histoire de leur industrialisation et de leur marchandisation. Important de soutenir une vision non marchande de la ville et des territoires. Il demande si les organisations de la société civile pourraient se doter de leur propre agenda et pour ne pas seulement être en réponse de celui de l'ONU. Julien indique qu'il existe différents groupes de fondations travaillant sur des thématiques urbaines ou sur le rôle des mouvements de base. Il cite ainsi le Funders

Forum on Sustainable Cities, Edge Funders Group, qui tiendra une rencontre à Berkeley en avril et la Fondation Rosa Luxembourg. Julien mentionne le travail de cartographie des acteurs de l'agro-business ou de l'accaparement des terres effectué par des ONG comme la Déclaration de Berne et indique comme piste de travail possible une cartographie des investisseurs de la ville pour pointer du doigt les acteurs (banques, investisseurs, multinationales) qui accaparent les ressources des villes.

Magali Fricaudet coordonne la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de Cités et Gouvernements Locaux Unis, qui fait partie des organisations fondatrices de la plateforme globale et y porte l'engagement des gouvernements locaux pour le droit à la ville. Au sein de CGLU, la Commission agit aussi pour promouvoir ce droit et renforcer le rôle des gouvernements locaux dans la mise en œuvre et la garantie des droits (échanges d'expériences, séminaires, recherches-action). Au sein de CGLU, la Commission porte la question du droit à la ville, comme l'axe central du Nouvel Agenda Mondial de l'Habitat. Magali exprime le fait que le droit à la ville porte une vision transformatrice des villes et de leurs relations avec les milieux ruraux. La Plateforme fait sens dans cette optique car participe une diversité d'acteurs comme WIEGO sur le travail informel, ou encore Action Aid qui travaille sur genre et ville, l'institut POLIS et HIC... qui apportent des visions complémentaires pour développer une approche transformatrice de la ville. La Plateforme n'est pas constituée pour Habitat III mais elle permet à ceux qui le souhaitent de se structurer pour y porter des messages. Bien sûr, la revendication du droit à la ville doit partir des luttes locales. Mais le droit à la ville permet de faire converger les approches et de les articuler entre elles alors qu'elles ont parfois tendance à s'atomiser. On l'a vu lors des événements sur droit à la ville et transition écologique que l'on a organisé à Saint-Denis et à Montreuil pendant la COP21. La plateforme permet aussi de nourrir des débats importants, en effet, toutes les questions ne font pas consensus. La question de la propriété par exemple n'est pas unanime, alors qu'elle est souvent pourfendue comme source d'accès au logement pour les plus pauvres. S'agit-il de faire un capitalisme populaire ou de lutter contre le capitalisme ? La même question peut se poser par exemple sur la question des plus-values. En effet, taxer les plus-values n'est-ce pas admettre la spéculation foncière pour en partager les bénéfices ? La perspective internationale permet d'ouvrir de nombreux champs de réflexion et d'action.

En 2016, la Commission participera aux rencontres sur le financement de l'urbanisation à Mexico (8-11 mars 2016), et sur l'espace public à Barcelone (4-7 avril 2016) dans le cadre de la préparation d'Habitat III. La Commission co-organisera aussi le Forum Mondial des Villes pour les Droits humains de Gwangju (Corée du Sud, 21- 23 juillet). De plus, la Commission réagit aux analyses produites par les experts des 10 « Policy Units » désignés pour élaborer des documents qui doivent orienter la trame de l'Agenda Habitat III.

2. Vers des propositions unitaires et concrètes

Lorena Zarate livre l'agenda des actions de la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville.

- Rencontres régionales

Des rencontres régionales ont actuellement lieu pour pouvoir consolider les mobilisations et les alliances pour le droit à la ville dans les différents continents. Une rencontre a ainsi eu lieu à Johannesburg, les 27 et 28 novembre, en parallèle du sommet Africités. Une autre rencontre aura lieu en juillet 2016 à Surabaya en Indonésie avec les mouvements asiatiques. Nous souhaiterions convoquer une rencontre européenne à Barcelone au mois d'avril, date pendant laquelle la ville de Barcelone doit accueillir une conférence de préparation d'Habitat III.

Habitat III organise aussi une rencontre européenne à Prague du 16 au 18 mars.

- Un appel a été lancé par HIC pour proposer d'organiser des comités populaires de l'Habitat.

Les gouvernements nationaux devaient mettre en place des comités nationaux dans le cadre d'Habitat III mais dans la majeure partie des cas ils ne l'ont pas fait et lorsqu'ils l'ont fait, c'était sans la société civile.

- Des initiatives auront lieu à Quito pendant le sommet Habitat III. Ainsi pendant le sommet de Quito, la Faculté Latino- Américaine de Sciences Sociales (FLACSO) organisera une rencontre. Des initiatives populaires se mettent en place mais il faut rester vigilant car il y a en ce moment des mouvements qui cherchent à mettre en question le gouvernement de Correa et qui ne sont pas toujours très progressistes.
- Participation dans les groupes de travail

La plateforme se structure en différents groupes de travail, qui sont ouverts même à ceux qui ne sont pas membres :

- Stratégie d'incidence politique et plaidoyer
- Communication
- Recherche et formation
- Mobilisation et aspects culturels du droit à la ville

Suggestions

Benoît Filippi propose de coordonner la publication d'une critique d'Habitat III et d'inviter les mouvements sociaux à proposer leur propre agenda.

Il insiste aussi sur le besoin de travailler l'opposabilité des droits qui est un élément essentiel de la conquête de ces droits et pas seulement l'opposabilité vis-à-vis des Etats et des pouvoirs publics mais aussi vis-à-vis des marchés. Il est important de connaître les conditions dans lesquelles une collectivité peut s'opposer au marché.

Annie insiste sur l'importance de distinguer les mouvements sociaux des mouvements de la société civile. Pour elle, il faut reconnaître qu'Habitat II a été un échec pour les mouvements sociaux qui se sont impliqués mais l'agenda n'a pas été suivi d'effet. Enfin Annie propose de rallier la mobilisation de la coalition européenne pour le droit au logement et à la ville. D'ici fin janvier, une brochure doit sortir pour dénoncer la marchandisation et la financiarisation de la ville et inviter à la mobilisation pour le MIPIM, afin que les mouvements aillent auprès de leurs maires leur demander ce qu'ils comptent porter comme projet au MIPIM. Une rencontre de la coalition aura lieu à Milan. Annie propose de proposer un atelier sur Habitat III à Milan.

Elle ajoute qu'il est très important de poser deux questions au sein de la plateforme: celle de la corruption et celle des appels d'offres des agences onusiennes qui doivent répondre à des critères la participation des habitants au projet ou l'obligation d'indemnisation des habitants. Trop souvent les projets de l'ONU ont servi à expulser des personnes.

Enfin, elle insiste sur le fait que la plateforme doit aussi être un espace de soutien pour les luttes locales et ne pas seulement servir aux réunions globales.

D'autres suggestions émergent :

- Mettre en place une commission action au sein de la plateforme et diffuser des textes et des appels à contribution
- Produire un texte politique commun d'ici le milieu de l'année 2016
- Pour ceux qui souhaitent s'investir sur Habitat III, il est important de rappeler que la France est dans le bureau politique de Habitat III. C'est la Partenariat Français

Il est aussi important de penser à « l'après Habitat III » et de voir si la plateforme pourrait évoluer en direction d'un observatoire international capable de suivre les engagements pris par les Etats à Habitat III. Il serait par exemple utile de publier régulièrement l'État des lieux des problématiques urbaines, telles que vécues par les mouvements de la société civile. Ce serait une manière d'avoir un « front commun » pour diffuser une contre-expertise sur les questions urbaines.